



7 ANS D'OPPOSITION CONSTRUCTIVE



-Pendant 7 ans, vous n'étiez que 3 conseillers municipaux à vous opposer aux 26 membres de l'équipe majoritaire. Avez-vous pu agir malgré tout ?

« Bien sûr, et nous l'avons démontré en nous battant avec vigilance et pugnacité pour les Dionysiens dont les 21 % qui nous ont fait confiance. Cela dit, dans notre petite ville on peut se retrouver sur nombre de sujets quelles que soient les positions de chacun sur l'échiquier politique ou philosophique.

En revanche certains choix fondamentaux pour nous marquent de vraies différences. Nos priorités n'étant pas prises en compte, nous n'avons jamais voté les budgets annuels. »

-Quelles sont vos divergences ?

-« Le peu d'intérêt que la majorité porte à la mixité sociale, au locatif public de salariés, au bien être des personnes âgées disposant de ressources modestes.

Il est vrai que ses élus, reflet d'une population privilégiée, ont tendance à écarter les problèmes qui ne les concernent pas et que souvent, ils ignorent. Leur tendance est au « chacun pour soi » et on n'agit qu'à l'échelle de la ville, ignorant l'environnement économique et social avec ses conséquences. Bien sûr cette sorte d'égoïsme politique n'exclut pas une générosité certaine mais bien ciblée, sélective. Pour nous ce n'est pas la compassion mais la solidarité qui structure notre pensée et nos actions.

-Quels points positifs dans vos mandats ?

-« Une action sur la fiscalité locale : en 2003 nous avons obtenu la suppression d'une disposition aberrante dont la conséquence était d'augmenter depuis 2001, jusqu'à 26% et plus la taxe d'habitation pour les locataires les plus modestes.

Une action permanente pour que le locatif modeste trouve sa place à côté du résidentiel, sachant que les nouveaux Dionysiens qui y accèdent sont des salariés dont l'entreprise cotise au 1% logement.

Plus généralement notre rôle est de réfléchir, de proposer, de conjurer ou d'infléchir certains projets : place de parking, ouverture de nouvelle classe, car rien n'interdit de croire que la population dionysienne sera rajeunie demain, si un locatif économiquement adapté peut être mis en place.

Gouverner, c'est prévoir, pas seulement déplorer. »

-Et comment faites vous connaître vos interventions, vos actions ?

-« Nous comptons éventuellement sur la presse locale. Au fil de ces 7 années, un réseau de sympathisants non négligeable s'est construit, il est le destinataire naturel de nos informations, relayées 3 fois par an par un 4 feuilles distribué dans 90% des foyers.

-Pour les prochaines élections, vous présentez une liste ?

-« Comme en 2001, **la liste Sainte Adresse Pour Tous**, rajeunie, a l'ambition de rassembler les Dionysiennes et les Dionysiens qui se reconnaissent dans un **courant de pensée de gauche et ou écologiste, sans appartenance revendiquée** »

-Le 9 mars arrive à grands pas, vous êtes optimistes ?

-« Oui raisonnablement parce que notre expérience passée nous donne une bonne connaissance de la ville, des dossiers, des besoins de nos concitoyens.

Une élection locale est différente c'est vrai, mais les choix qui sont faits localement sont une copie conforme du national en matière de fiscalité, solidarité, urbanisation locative ; des insuffisances qui touchent les plus modestes, et il est important qu'une équipe s'investisse pour en limiter les effets.

Pour continuer et amplifier, en 2008 nous invitons les Dionysiennes et Dionysiens à **voter dès le 9 mars (il n'y aura qu'un tour)** pour la liste qui sera à nouveau conduite par Joseph Delonglée.

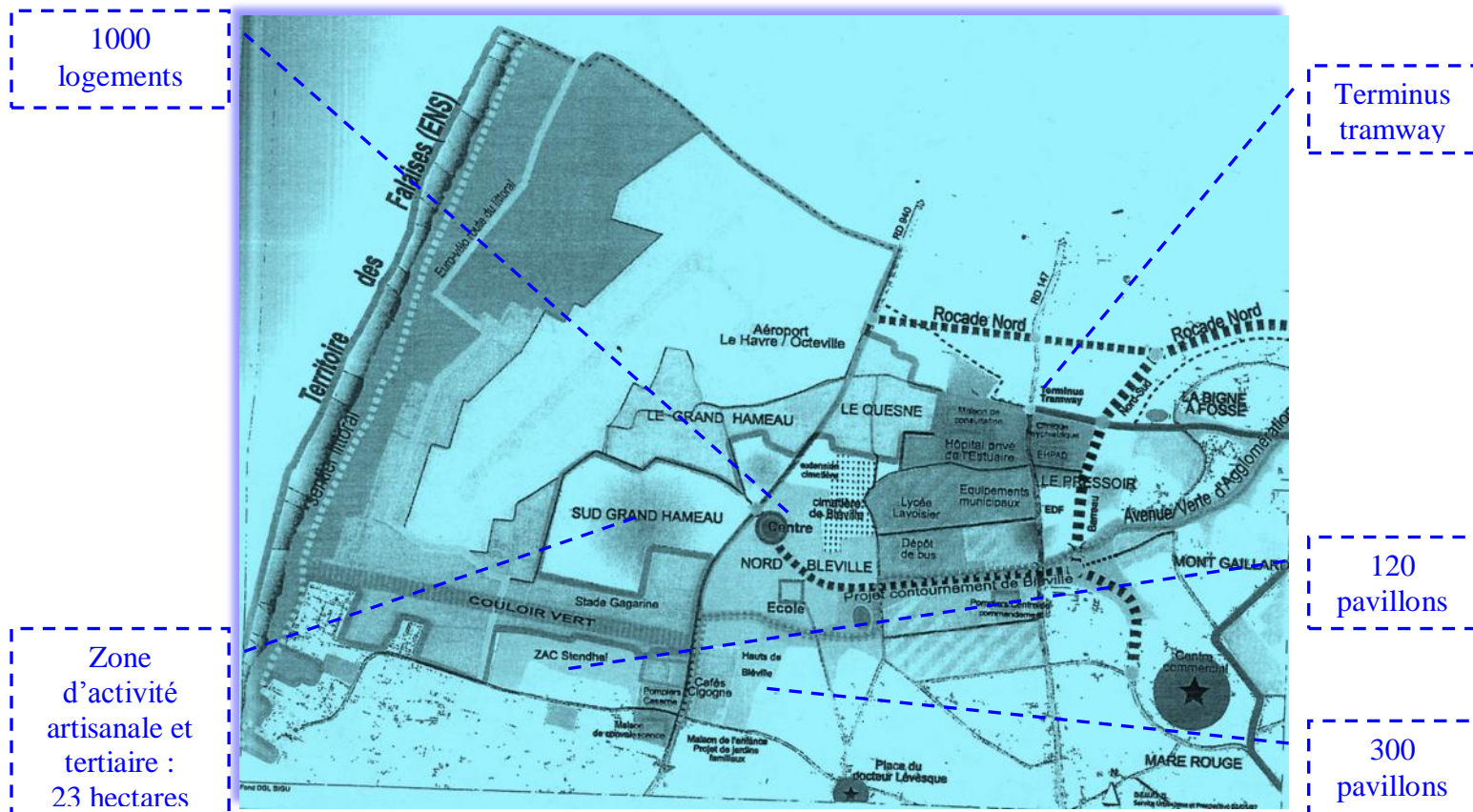
Pour nous contacter :
4 rue des PHARES
76310 SAINTE ADRESSE
☎ 06 75 44 08 02
asapt76310@orange.fr

Joseph Delonglée , Jean Charles Dufait, Roland Bourdais,
Qui vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2008

2010 A LA BROCHE A ROTIR.... ON PASSE COMMENT ?

27 000 véhicules par jour à la Broche à Rôtir en 2007 ! Un trafic déjà limite qui va s'accroître dangereusement dès l'an prochain, au risque d'une saturation cumulant insécurité routière, pollution et nuisances sonores.

Ce qui nous attend :



A ces projets connus, il faut imaginer l'urbanisation de proximité qu'entraîneront le tramway et la Rocade Nord, de nouvelles constructions projetées à Octeville, Cauville et au-delà sur la RD 940.

En réalité, en 2010, ce seront probablement plusieurs milliers de véhicules qui s'ajouteront au flux actuel, source d'encombres insupportables.

Les propositions de Sainte Adresse Pour Tous

« Dès la réalisation du parking de déstasse au terminus tramway, (400 places à proximité du hameau d'Edreville), création d'une ligne de bus à cadencement rapide sur un trajet, parking de déstasse, place de Bléville, Café Cigogne, Sainte Adresse, Plage Hôtel de Ville Gare »

Sainte Adresse Pour Tous a participé en 2004 à l'enquête publique sur la rocade Nord, en relevant « que la ville du Havre ne s'inquiétait guère des inconvénients collatéraux qui naîtraient des infrastructures qu'elle projette », remarque que le commissaire enquêteur reconnaissait pertinente en répondant « que la « déposition » posait de vraies questions dans une enquête de ce type. »

Face à cette menace imminente, quelle est la position de la majorité municipale ?

Lors de l'enquête publique sur la Rocade Nord, élément structurant du nord du Havre, pas de manifestation des 3 conseillers dionysiens à la CODAH !

L'urbanisation du Nord de Bléville, fin prévue en 2010, précédant le tramway en 2012, cette ligne pourrait voir le jour avant 2012. Les élus dionysiens mettraient en concordance leur soutien à l'Agenda 21 voté au conseil municipal en soutien à celui de la ville du Havre.

L'agenda 21 est un programme qui vise à s'inscrire dans une démarche de développement durable dont la limitation des impacts environnementaux, et les nuisances sonores et de pollution de la circulation routière de transit dans notre ville sont un aspect que Sainte Adresse pourrait modestement contribuer à limiter.



LA SANTÉ EST UN BIEN PRÉCIEUX.

Jusqu'à quand ?

La population de la région havraise a encore la possibilité de choisir son lieu de soins, son médecin, son spécialiste mais jusqu'à quand ?

Oui la donne change. On voit l'hôpital public assurant une mission de service public, (accueil de toutes les pathologies dont les plus lourdes) s'enfoncer dans un marasme financier et le secteur privé continuer à se développer de façon très lucrative répondant à une logique de soins rentables notamment en chirurgie. Nous avons le droit de nous interroger devant ces incohérences.

Quels choix politiques sont faits à tous les niveaux pour le public et le privé ?

Dans le contexte d'une politique ultra-libérale, la population du bassin du Havre subit les conséquences de l'évolution liée à la recherche de rentabilité du marché de la santé sous la contrainte, déficit budgétaire des fonds de l'assurance maladie, tarification majorée des actes médicaux dans le secteur public et privé.

L'hôpital du Havre se trouve dangereusement pénalisé dans son budget et ses activités, il est au bord du gouffre financier. **Qui va payer la note ?**

- **Le personnel de l'hôpital avec la suppression de 475 emplois ?**
- **Les usagers de la santé les plus fragilisés qui eux, n'auront pas de choix. ?**

Que fait le Président du Conseil d'Administration, Maire du Havre qui n'ignore pas la situation ? Les difficultés du public sont pain béni pour le secteur privé, dans sa recherche de rentabilité financière.

La Santé serait-elle devenue une marchandise ?

Quelle supercherie d'appeler le regroupement futur des cliniques du Petit Col Moulin et François 1^{er} : « Hôpital privé de l'Estuaire » !

Que dit le Président du C.A. de l'Hôpital du Havre ? Rien, il partage et participe activement.

La desserte de Jacques Monod laisse à désirer avec un réseau de bus peu performant, pire le parking de l'hôpital est payant, (3 € 40 pour 3 heures), et gratuit dans le privé, manière insidieuse d'écorner la qualité de l'accueil à J. Monod de familles qui supportent déjà les frais d'hospitalisation.

36 millions d'€ de déficit = 475 emplois supprimés

Le déficit résulte pour beaucoup de l'absence de spécialistes et médecins qui ont choisi d'aller s'installer où bon leur semble pour des questions financières (dépassements d'honoraires) ou climatiques.

La formation des professions médicales est assurée sur des fonds publics, c'est l'Etat qui « gère la santé » et il n'use pas de son droit de regard sur une organisation harmonieuse de la carte de soins, les professions médicales, rémunérées sur fonds publics pourtant, s'installant où bon leur semble.

Qui paie... commande, sauf ici.

Les élus de Sainte Adresse Pour Tous qui ont eu l'occasion d'évoquer ce déséquilibre et la démission de l'Etat, lors du Conseil Municipal de Mai 2006 (Voir CR. Page 9), se sont attiré la réaction suivante de leur Maire, sans doute en méforme : « **Vous prônez l'étatisation alors que les régimes communistes appliquant la centralisation à outrance n'existent pratiquement plus** » !

Nous avons bien compris que sa position rejoignait celle d'une médecine libérale où le résultat financier prime sur l'équité devant la maladie. Mais en doutions-nous ?

Nous refusons que la santé devienne une marchandise. Où est l'équité ? Qui payera ? :

- les usagers de la santé les plus démunis (les franchises) et bien sûr le personnel de l'Hôpital avec cette vague de licenciement.

. Nous affirmons qu'il ne doit pas y avoir concurrence entre Public et Privé mais complémentarité. Le partage et le soutien doivent être équitables mais malheureusement cela ne semble plus être le cas pour la santé publique de la région havraise.

Récemment le gouvernement -et ses soutiens locaux-, a entériné la demande des professions médicales de continuer à choisir leur lieu d'exercice, sans considération des besoins de la population. Les rendez-vous à 3 ou 4 mois ont un bel avenir, la santé des havrais et des dionysiens, c'est une autre affaire.

La carte hospitalière subira-t-elle le même traitement que les tribunaux ?

ECOLE NATIONALE DE LA MARINE MARCHANDE



SAUVEGARDONS LE PATRIMOINE DU FUTUR

C'est quasiment demain que l'Ecole de la Marine Marchande de Sainte Adresse sera transférée au Havre.

Que vont devenir les bâtiments construits à l'aube des années 60 par les architectes Humelle, Prins et Soulié ?

On peut penser qu'il ne manquera pas de promoteurs pour lorgner sur le terrain « vue imprenable sur l'estuaire » et rêver de remplacer les bâtiments existants par une opération immobilière forcément juteuse.

Or cet ensemble -il n'y en a que trois en France de ce type, de cette inspiration et de cette qualité architecturale- doit être absolument sauvegardé.

D'abord parce qu'il est en bon état et surtout parce qu'il représente le patrimoine du futur de notre commune.

Toute proportion gardée ne pourrait on pas penser qu'il est pour Sainte Adresse, ce que Perret est au Havre ?

L'école devenue havraise, que faire du terrain, des bâtiments ?

Pour Sainte Adresse Pour Tous le maintien de l'école sur le territoire de la commune ne constitue pas une exigence, nous pensons qu'une plus grande proximité avec l'université constitue une mesure rationnelle, en rapport avec les métiers de la logistique.

Les priorités de Sainte Adresse sont ailleurs, celle d'une petite ville vieillissante qui peine à maintenir une population où l'équilibre des âges demeurerait un facteur d'animation de la vie locale, scolaire et commerciale en particulier.

La réalisation d'un avenir maîtrisé passe par un choix d'urbanisation dont les jeunes ménages ne soient pas exclus par le marché immobilier.

Pour Sainte Adresse Pour Tous, la ville doit préempter, le moment venu ce territoire et choisir en fonction de l'avenir d'un développement équilibré entre les générations et les catégories sociales.

Emmanuelle PLAS

REJOIGNEZ SAINTE ADRESSE POUR TOUS

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ CP : _____

☎ : _____ ☎ : _____

@ : _____

Pour nous contacter :
4 rue des PHARES
76310 SAINTE ADRESSE
☎ 06 75 44 08 02
asapt76310@orange.fr

Je souhaite rejoindre Sainte Adresse pour tous

Je souhaite prendre contact avec Sainte Adresse pour tous